



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ 2023001
RELATIF A LA MAINTENANCE DE LA
PLATEFORME FAST EN MODE SAAS ET LES
SERVICES ASSOCIES**

**DÉCISION N° DM-23-245
EN DATE DU 19 JUIN 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n°22-426 relative au marché à la maintenance de la plateforme FAST en mode SAAS et les services associés ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT que la somme des abonnements de la Mairie de Vincennes est erronée ;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit modifier le montant des prestations à prix forfaitaire de 1 000.00 € HT ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'augmenter de 5 000.00 € HT le montant des prestations complémentaires pour couvrir l'ensemble des prestations;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société DOCAPOSTE FAST, sise 120/122 rue Réaumur – 75002 PARIS, représentée par Monsieur Roland ANDRE en qualité de Président, l'avenant n°1 du marché relatif à la maintenance de la plateforme FAST en mode SAAS et les services associés.

Le présent avenant modifie le montant de l'article 5.1 et l'article 5.2 comme suit :

- Pour l'article 5.1, le montant annuel de l'ensemble des prestations à prix forfaitaire est de 22 845.10 € HT au lieu de 21 845.10 € HT.
- Pour l'article 5.2, le montant maximum, annuel du marché passe de 10 000.00 € HT à 15 000.00 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230619-Imc1H10670H1-AR
Date de réception en Préfecture : 19/06/2023
Date de Publication : 19/06/2023